



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

**Conférence des Procureurs Généraux d'Europe  
5ème session**

**organisée par le Conseil de l'Europe  
en coopération avec le  
Procureur Général de Celle, Basse-Saxe (Allemagne)**

**Celle, 23 - 25 mai 2004**

**\* \* \* \***

**Discours de Clôture de M. Harald RANGE  
Procureur Général de la Basse-Saxony (Allemagne)**

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

La cinquième Conférence des procureurs généraux du Conseil de l'Europe touche à sa fin. En deux jours de travail intense, vous avez fait de cette Conférence une incontestable réussite.

Une réussite pour ce qui est des résultats obtenus :  
En témoignent les conclusions importantes que vous venez d'adopter.

Une réussite pour la coopération européenne :  
De nombreux contacts ont été noués. De nombreux contacts ont été approfondis. Pendant les débats, mais aussi pendant les activités en marge des travaux, dont j'espère qu'elles ont répondu à vos attentes. Je suis convaincu que ces contacts seront d'une utilité fondamentale pour améliorer et dynamiser la répression de la criminalité internationale.

Une réussite pour nos connaissances professionnelles :  
Nous avons approfondi notre culture juridique dans le domaine des systèmes de droit européens – leur diversité, leur histoire mais aussi leurs points communs, parmi lesquels il faut citer en premier lieu la défense de la justice et des droits de l'homme tels qu'ils sont inscrits dans les principes du Conseil de l'Europe. Conjuguons nos efforts pour renforcer l'indépendance de la justice, celle des tribunaux comme celle des ministères publics, car l'indépendance est la condition d'une justice équitable dans chacune de ses décisions.

Je souhaite maintenant rendre hommage à tous ceux grâce à qui cette conférence a pu avoir lieu.

Mes premiers remerciements vont au Conseil de l'Europe. Cher Monsieur Lamponi, chère Madame van de Kar, je crois pouvoir m'exprimer au nom de tous les participants pour vous dire que c'est grâce à votre soutien et à celui du Secrétariat tout entier que cette conférence a si bien réussi.

Je remercie également la fondation allemande pour la coopération juridique internationale (Deutsche Stiftung für internationale rechtliche Zusammenarbeit), représentée ici par M. Uwe Stark. Sans son concours financier, la conférence n'aurait pu avoir lieu sous cette forme.

Merci au Ministère fédéral allemand de la Justice et au Ministère de la Justice du Land de Basse-Saxe, ainsi qu'à la ville de Celle, pour leur soutien.

Enfin, nous gardons tous en mémoire la visite du site de Volkswagen à Wolfsburg.

Je suis profondément redevable à mes collaborateurs qui, en plus de leur charge de travail habituelle, ont réussi à créer un environnement harmonieux pour le bon déroulement de notre rencontre. A cet égard, je tiens à féliciter tout particulièrement l'organisateur de la conférence, mon collègue M. Berger.

Que serait une conférence sans vous, les participants ? Par votre présence, par vos contributions et par votre attitude personnelle, vous avez créé une atmosphère d'attention, de confiance et d'espoir. Vous avez montré que cela vaut la peine de s'attaquer avec énergie et optimisme aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, même si nous n'arriverons jamais à les résoudre totalement.

Pour conclure, je m'adresse à vous, Marc Robert, cher ami. Vous quittez maintenant le Bureau de coordination que vous avez présidé pendant de longues années. Vous êtes le père fondateur d'une Conférence qui, grâce à vos soins attentifs, est aujourd'hui une institution solide et pleine d'avenir. C'est pourquoi vous pouvez sans crainte la confier à vos successeurs.

Cher Marc Robert, lorsque j'ai été invité à rejoindre le Bureau de coordination de la Conférence, il y a quelques années, vous en étiez le Président, et la Recommandation (2000) 19 était déjà en vigueur. J'ai très rapidement mesuré l'influence qui était la vôtre dans toutes les affaires concernant la Conférence. Lorsque j'aborde une nouvelle tâche, j'ai pour règle de commencer par écouter et par observer. C'est ainsi que j'ai bientôt compris avoir affaire à un digne héritier de Napoléon. Le Napoléon auquel je pense n'est pas le conquérant qui a plongé le continent européen dans la guerre et la misère, mais l'homme d'Etat auquel l'Europe doit le Code Napoléon, les principes de l'administration moderne et, en particulier, le ministère public sous sa forme actuelle. Napoléon lui-même n'était sans doute pas plus habile négociateur que vous : toujours aimable sans jamais perdre de vue l'objectif, prêt au compromis sans jamais compromettre l'essentiel. Nos discussions professionnelles et personnelles me sont un souvenir inoubliable. Comme le soulignait hier M. Souto de Moura, la barre est haute pour votre successeur. Il me reste à vous remercier au nom de tous les participants pour votre engagement en faveur des valeurs fondamentales de l'Europe, un engagement qui renforce aussi l'image de la France dans la communauté des Etats européens. Si j'étais président du Conseil de l'Europe, je n'hésiterais pas à déclarer : vous avez fait beaucoup pour la France, vous avez fait beaucoup pour l'Europe.

En modeste signe de ma reconnaissance personnelle et en souvenir de votre séjour parmi nous, je vous remets cet album sur la ville de Celle. J'espère qu'il vous aidera à garder un agréable souvenir de la conférence et de ces journées passées dans notre jolie ville.

Cher Marc Robert, je vous souhaite bonne chance et espère vous revoir bientôt.

Mesdames et Messieurs, je me réjouis tout particulièrement de l'invitation de notre collègue M. Polt à tenir notre prochaine réunion dans la merveilleuse ville de Budapest. Si nous conservons le créneau habituel et si mon calendrier ne me trompe pas, ce sera la période du 8 au 10 mai 2005. Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vous souhaite un bon retour, mais aussi et surtout de passer ensemble une agréable soirée européenne.